



St Cloud, le 15 avril 2020

## COMMUNIQUE DE LA CGT FIDELIA

### COVEA REFUSE DE MAINTENIR LE SALAIRE DE TOUS LES SALARIES CONFINES

Au CSEE extraordinaire du 9 avril dernier la direction de COVEA a confirmé qu'elle ne maintiendrait pas la rémunération de tous les salariés du groupe et tout particulièrement des chargés d'assistance de FIDELIA.

Osant prétexter l'équité, la direction a décidé que les salariés non télétravailleurs ne bénéficieraient plus du paiement des majorations.

Cela concerne plus de 200 salariés qui n'ont pas pu recourir au télétravail parce que la direction a décidé de ne pas les faire télétravailler pour des raisons qui restent à ce jour inexpliquées.

Pour certains d'entre eux et tout particulièrement les temps partiels, le manque à gagner sera très important. Pour le mois de mai, certains perdront jusqu'à 600 euros de salaire.

A cela s'ajoute la menace d'imposer aux chargés d'assistance, avant le début de la saison, la pause obligatoire de congés et de leurs récupérations.

En effet, si FIDELIA n'atteint pas 4 600 jours de congés posés début mai, alors la direction de FIDELIA exécutera sa menace.

Une fois encore, les salariés de FIDELIA ont droit à un régime spécial.

**Avec ses 15 milliards de fonds propres et son PDG le mieux payé de l'assurance mutualiste, COVEA fait de petites économies sur le dos des salariés.**

Dans cette période douloureuse où le confinement n'est un plaisir pour personne, des salariés subiront la double peine de l'isolement et des fins de mois difficiles.

**COVEA : assurément PAS humain !**